



AVIS

Objet: Commune de Mersch – Essai de traçage dans un affluent du cours d'eau «Reckenerbaach» situé en amont du forage «Schwartz» (FCC 509-20) à Reckange.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 31 mars 2021, réf EAU/AUT/21/0077, concernant la réalisation d'un essai de traçage dans un affluent du cours d'eau « Reckenerbaach » situé en amont du forage « Schwartz » (FCC 509-20) à Reckange est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 2 avril au 12 mai 2021 inclus.

Mersch, le 1^{er} avril 2021

le secrétaire,

Admini le bourgmestre